

Le charriage du bois : Joseph et Casimir Genoud

Autor(en): **Aeby, Danielle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **6 (2007)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

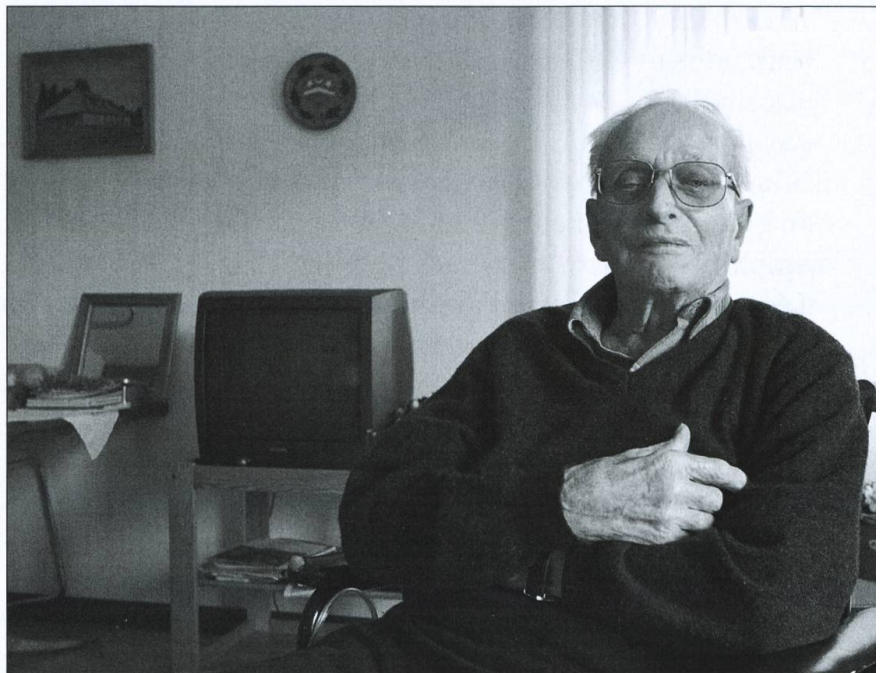
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le charriage du bois

► JOSEPH et CASIMIR GENOUD

Joseph et Casimir Genoud «du Chêne», à Châtel-Saint-Denis, se souviennent de leur travail de charretiers accompli en famille dans les années 1960.



Casimir Genoud, Châtel-St-Denis, 25 septembre 2007. © Nicolas Repond

Le charriage du bois, c'était un travail qui se faisait quand il y avait assez de neige. En automne, à la sève descendante, nous allions dans nos forêts abattre des arbres, qu'il fallait ensuite ébrancher et écorcer. C'était souvent des billons de quatre à cinq mètres, et jusqu'à dix pour le bois de charpente. Puis, en prévision du travail de l'hiver, nous préparions les tas, si possible sur le haut du chemin, «à port de luge».

Les matins de charriage, la journée commençait vers 4 h 30 avec l'un d'entre nous qui allait «gouverner» les chevaux: une ration de foin et un peu d'avoine à chacun. Il en préparait aussi dans des sacs de jute pour leur pitance de midi. Pendant ce temps, les autres «fourrageaient» le bétail. Une fois les chevaux harnachés, c'était le départ vers nos forêts, à deux heures de marche de notre ferme.

Chaque animal était attelé à un *ludji* (une courte luge en bois) sur lequel nous placions un *chnakè* renversé (une autre luge pour l'arrière) qui était fixé pour la descente, quand la trace était bien faite.

Quand il y avait 40 à 50 cm de neige, le chemin n'était pas ouvert et c'est le cheval de tête qui faisait la trace en montant. Avec une plus grosse neige encore, nous devions peller et il est arrivé à Casimir de devoir le faire sur 1 kilomètre pour ouvrir un chemin! Arrivés sur place, les chevaux s'abreuvaient à un bassin, puis mangeaient leur sac de foin, recou-

verts d'une couverture, de manière à ce qu'ils ne prennent pas froid après les efforts de la montée. C'étaient des chevaux des Franches-Montagnes, dociles et travailleurs. Deux juments: *Flora* et *Diane* et deux mâles castrés, *Fritz* et *Audin*. Nous commencions à charger nos «voyages». Nous roulions les billons sur la luge avec un *chârpi* (pique recourbée à long manche). Chaque chargement comptait entre deux et trois mètres cubes de bois. Puis nous mangions notre repas tiré du sac: lard, saucisson, pain et fromage, arrosés du thé que nous avions versé dans un litre en verre emmaillotté de papier, pour qu'il reste chaud. Et c'était la descente avec nos quatre convois jusqu'à la scierie. Certaines bêtes étaient plus peureuses et retenaient le chargement, d'autres allaient à fond de train. C'est comme les skieurs, certains sont prudents et d'autres descendent en schuss! Heureusement qu'il y avait des chaînes pour freiner à la descente.

Mais il s'est aussi produit des accidents. Un jour, le terrain était très humide et une jument s'est pris son pied dans une racine sous la neige. En cherchant à se libérer, sa jambe s'est cassée et nous avons dû l'abattre sur place. Nous faisons en général deux transports de bois par jour. En fin d'après-midi, les chevaux redoublaient de courage: ils sentaient l'écurie! Nous, après avoir déchargé nos billons devant la scierie, nous devons encore nous occuper du bétail en rentrant. Inutile de dire que, le soir, nous nous endormions la tête à peine posée sur l'oreiller!

Propos recueillis par Danielle Aeby

Article paru dans *La Liberté* du 11 février 2006

Dans les forêts communales

«Dans les communes du canton, le bois des forêts communales était coupé par des bûcherons puis les lots (environ 150 mètres cubes coupés dans une même zone) étaient mis en soumission par avis au pilier public ou dans le journal local. Des paysans, qui étaient aussi charretiers, allaient visiter les lots sur place pour les estimer: l'accès et la nature du terrain déterminaient le prix qu'ils proposaient. Les soumissions se faisaient généralement par écrit. Pour adjuger, la commune veillait à ce que chaque équipe de charretiers puisse avoir son lot. Le charriage du bois avec les luges a fortement diminué dès le début des années septante, puis complètement disparu dans la même décennie, sauf à La Roche où la tradition s'est perpétuée jusqu'en 2000.»

François Pasquier, garde forestier au Service des forêts du IV^e arrondissement